

**Procès-verbal de la réunion
du Comité d'action des membres ayant un handicap (CAMAH)
1^{er} mars 2018
Salle de conférence du 6^e étage, 233, rue Gilmour**

A// Présences

- Jo-An Munday (UEDN)
- Louise Bélisle (UEDN)
- Marc Masson (SEN)
- Alan Craig (SEI)
- Grace Morgan (STSE)
- Behiye Cinkilic (SEN)
- Sylvie Leblanc (SEN)
- Roddie Dafoe (SEN)
- Anne-Marie Melanson (SEN)
- Carla Ross (SEN)
- Rick Lynn
- Chantal Fortin (représentante régionale, AFPC)

B// Absences

- Rob Leo (SEN)
- Brigitte Coghill (SRN)
- Fiona Simmins (SEN)
- Frederica Fajardo (SEN)
- Annie Noël (SEN)
- Anne Kelly (SEN)
- Rafael Wugalter (SEN)

C// Absences motivées

- Benoit Durand (SEN)
- Greg McGillis (VPER)
- Michel Tondreau (SSG)
- Denise Camus (SEIC)
- Anna Bogdan (SEN)

1// Ouverture de la séance et présentations

La réunion commence à 17 h 30. Les membres du Comité et les invités se présentent.

2// Adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion.

- Motion proposée par : Grace Morgan
- Appuyée par : Marc Masson
- Adoptée.

Remarque : Dorénavant, l'ordre du jour et le procès-verbal seront imprimés sur du papier pêche pâle afin d'en faciliter la lecture.

3// Approbation des procès-verbaux des réunions de janvier et février

Le comité passe en revue les procès-verbaux des dernières réunions et y apporte quelques modifications d'ordre grammatical. Motion d'approbation avec modifications.

- Motion proposée par : Grace Morgan
- Appuyée par : Marc Masson
- Adoptée.

Remarque : Louise soulève une objection quant à l'adoption du procès-verbal de février, qui est consignée.

4// Questions découlant des dernières réunions

i/ Budget

La trésorière du comité, Anna Bogdan, n'est pas présente à la réunion.

Mesure de suivi : Ce point est donc reporté à la prochaine réunion.

ii/ Communication (compte Facebook)

Au début de l'année 2015, le comité songeait à créer un compte Facebook, et en avait pesé les pour et les contre.

Mesure de suivi : Louise demandera à Alroy s'il veut bien offrir une séance d'information ou de formation sur ce sujet.

iii// Révision du mandat du CAMAH

Comme la dernière mise à jour du mandat remonte à avril 2008, le Comité décide de le réexaminer. Louise dirigera un groupe de travail formé de Sylvie, Anna, Behiye et Jo-An.

On se demande s'il ne faudrait pas faire ce travail avant l'AGA puisqu'il doit être soumis à un vote officiel au congrès. Ce point fera l'objet d'éclaircissements. Louise invite les personnes intéressées à se joindre au groupe de travail de venir lui en parler.

iv// Liste d'envoi électronique du CAMAH

Le comité décide d'envoyer un courriel à tous les membres qui ont consenti à communiquer leur courriel avec les autres membres du groupe.

Mesure de suivi : Marc enverra la liste à tous les membres du comité.

5// Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Le 21 mars est la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Pour l'occasion, l'AFPC distribuera des affiches et un document d'information aux membres des régions. Alan mentionne que le Cercle d'action autochtone, dont il fait partie, aidera à promouvoir cette initiative.

Mesure de suivi : On demande aux membres du comité qui souhaitent donner un coup de main de communiquer avec Alan.

6// Journée internationale des droits de la personne, le 10 décembre

Cette journée nous rappelle que, le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté et proclamé la Déclaration universelle des droits de l'homme, le premier texte à portée internationale proclamant les droits de la personne et l'une des premières grandes réalisations des Nations Unies. Afin de faire preuve d'initiative, le comité souhaite commencer à planifier cette journée le plus tôt possible. Carla dirigera un groupe de travail formé d'Anna-Marie et de Louis. Alan mentionne qu'il pourrait recruter des membres du Cercle d'action autochtone et du CAMRV.

Mesure de suivi : Carla invite les autres membres du comité à se joindre à son groupe de travail. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec elle.

7// Conclusion

- **Date de la prochaine réunion :** Le 5 avril 2018
- **Levée de séance :** 19 h 30
- **Procès-verbal rédigé et accepté par :**

Marc Masson
Secrétaire

Jo-An Munday
Présidente du CAMAH

Date

Date